

DÉPARTEMENT  
VIENNE

ARRONDISSEMENT  
CHÂTELLERAULT

COMMUNE  
MAIRÉ

**PROCES-VERBAL**

**RÉUNION du 04 février 2022**

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 28 janvier 2022, s'est réuni le 04 février 2022, au nombre insuffisant prescrit par la loi, en session ordinaire à 20h30 à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur le Maire Thierry TRIPHOSE.

Nombre de conseillers :

en exercice : 11  
présents : 05  
votants : 05

Présents : M. Thierry TRIPHOSE, M. Jacky COMTE, Mme Nathalie COX, M. Etienne WEPPE, M. Clément BERNARD.

Absent (s) ayant donné pouvoir : M. Joël TISSOT à M. Clément BERNARD, M. Ludovic VERHAEVERBEKE à Mme Nathalie COX, M. Bertrand CALMARD à M. Thierry TRIPHOSE.

Absent (s) excusés : Mme Catherine BIET-ROBIN, M. Manuel MARONNEAU.

Absent (s) : M. Charlie NIEMEZYK.

Secrétaire : Nathalie Cox

Monsieur le Maire après avoir fait l'appel, déclare que le conseil municipal se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer. Il renvoie la séance jeudi 10 février 2022. Une nouvelle convocation sera adressée aux conseillers municipaux avec le même ordre du jour. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum.

